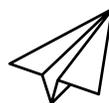


# Info-parents

Édition février 2024

Le journal mensuel de l'école Jean-Leman



Bonjour,

Cette semaine était une semaine bien spéciale, puisqu'il s'agissait de la semaine des enseignants. À Jean-Leman, comme le travail en équipe est une valeur qui nous est chère, nous en avons profité pour souligner l'excellent travail de tous les membres de notre personnel. Nous vous invitons à en faire de même et à prendre le temps de remercier les acteurs qui évoluent tous les jours autour de vos enfants. Merci à cette belle et grande équipe !

*Sophie Tougas, directrice*

*Isabelle Hammarrenger, directrice adjointe*

## Dates importantes

<b>9 février</b>	<b>Journée pédagogique</b>
<b>13 février</b>	18 h 30 : conférence pour les parents (voir les détails ci-bas pour l'inscription)
<b>26 février</b>	<b>Journée pédagogique</b>
<b>1<sup>er</sup> mars</b>	Fin de la 2 <sup>e</sup> étape de l'année scolaire (sauf anglais intensif)
<b>4 au 8 mars</b>	<b>Semaine de relâche scolaire</b> – L'école et le service de garde sont fermés.
<b>14 mars</b>	Soirée de rencontres de parents (sur invitation de l'enseignant)
<b>15 mars</b>	<b>Journée pédagogique</b> Rencontres de parents (sur invitation de l'enseignant) Parution du bulletin de la 2 <sup>e</sup> étape
<b>29 mars</b>	<b>Congé</b>
<b>1<sup>er</sup> avril</b>	<b>Congé</b>

## Ajustements - épreuves ministérielles

Le ministre de l'Éducation a ajusté les dates des épreuves ministérielles de fin d'année pour nos élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. [Consultez cette parution du 2 février afin de connaître les nouvelles dates.](#)

## RAPPEL - Les débarcadères de l'école Jean-Leman

Bien que l'entrée des élèves soit à 8 h 00, les élèves marcheurs peuvent entrer sur la cour à partir de 7 h 50. L'objectif de cette mesure est d'étaler l'arrivée des parents en voiture sur une plus longue période afin de réduire la congestion. Voici un rappel des endroits **sécuritaires** où déposer votre enfant. Dans tous



les cas, **nous vous demandons de rester dans votre véhicule**. Cela rend les débarcadères plus efficaces.

Premièrement, nous vous rappelons qu'il est **interdit d'utiliser le stationnement adjacent à l'école comme débarcadère**. Ce stationnement est réservé au personnel.

Également, nous vous incitons à utiliser l'un des quatre débarcadères mis à votre disposition.

Le **premier** est situé **devant l'école**. (Voir photo.) Il est important de respecter le sens unique.

Le **deuxième** est situé devant les **3 portes du SDG**. (Voir photo.)

Le **troisième** est situé **dans le stationnement de l'école Fernand-Seguin**. De là, les élèves peuvent emprunter le sentier piétonnier de l'avenue Champagne et se diriger vers l'école de manière très sécuritaire.

Nous vous encourageons à découvrir cet endroit, car plusieurs familles en voiture pourraient éviter la congestion aux abords de l'école !





Il y a également quelques places disponibles le long du trottoir sur la Place Chambord. Le débarcadère des autobus est réservé exclusivement aux autobus.

Pour tous ces endroits, **les enfants qui arrivent après 8 h 00 sont dirigés au secrétariat pour enregistrer leur retard.** Tel que mentionné à plusieurs reprises, les retardataires ralentissent le début de journée de tout leur groupe. Nous avons besoin de la collaboration de tous.

## RAPPEL : Conférence pour les parents par Dre Nadia - 13 février - 18 h 30



Les membres du conseil d'établissement ont sélectionné une conférence à offrir aux parents de notre école. Cette conférence est gratuite pour les participants. **Elle aura lieu le 13 février 2024 à 18 h 30 (durée : 60 min.).** De plus, un service de **halte-garderie** (gratuit | sur inscription) sera rendu disponible pour la durée de l'événement.

Synopsis de la conférence

### **Le rôle d'un parent dans le bien-être psychologique de son enfant**

Nadia Gagnier, Ph.D.

Le rôle de parent est probablement le rôle le plus humain que l'on puisse avoir à jouer dans sa vie. Même si l'on a maintenant accès à une infinité d'informations, l'unicité de chaque enfant et de chaque famille fait en sorte qu'être parent s'apprend par essais erreurs, par doutes, par remises en question et par de nombreuses adaptations au fil des ans. Pour toutes ces raisons, cette conférence vise à présenter la place qu'occupent les parents dans le développement psychologique de leur enfant et le rôle qu'ils peuvent jouer dans son bien-être psychologique. Il y sera question, entre autres :

- De l'importance lien d'attachement et du lien de confiance entre parents et enfant
- Du style d'éducation du parent (permissif, autoritaire, discipline positive)
- Du développement de la régulation émotionnelle chez l'enfant
- De la prévention des difficultés d'adaptation (troubles du comportement, anxiété, dépression...)

Le tout sera présenté avec douceur, humour et bienveillance... le but étant surtout d'inviter les participants à développer leur confiance en soi en tant que parents.

[\(Cliquer ici pour visualiser le synopsis plus en détails.\)](#)

---

**Afin de nous aider à organiser cette soirée, les parents intéressés doivent annoncer leur présence en complétant le formulaire d'inscription en cliquant ici.**

Date limite d'inscription : **9 février 2024**

Dans ce formulaire, vous pourrez également indiquer si vous comptez utiliser le service d'halte-garderie qui sera offert par du personnel du service de garde de l'école (18h à 20h) afin de nous permettre de prévoir le personnel en quantité suffisante. Veuillez noter que seuls les enfants d'âge scolaire fréquentant l'école Jean-Leman y seront admis. Il n'y a aucun frais pour ce service.

**La journée du 7 juin devient une journée de classe (jour 5)**



En raison de la fermeture des écoles en raison des conditions climatiques ayant eu lieu le 25 janvier dernier, la journée pédagogique conditionnelle qui devait avoir lieu le 7 juin 2024 devient un jour classe (jours 5).

## **Coordonnées**

Site internet de l'école : <https://jeanleman.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Pour motiver l'absence ou le retard de votre enfant : [jeanleman@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:jeanleman@cssdgs.gouv.qc.ca), au poste **4132** ou via le [Portail Parent](#).